

POSER UNE QUESTION «INITIALE»



2 jours ouvrés - écrit





EXPERTS INTERLOCUTEURS

· juristes consultants et responsables de service



LIVRABLES

- mise à disposition de la consultation écrite accompagnée des éventuelles annexes: par email et dans votre historique de consultation
- · le notaire est informé par email de sa livraison



DÉLAIS

- · 2 jours ouvrés
- · voir verso



LE SERVICE

- · La vocation d'une réponse « Initiale » écrite est de permettre au notaire de disposer d'une réponse écrite dans un délai extrêmement court (sous 2 jours ouvrés), sous réserve de remplir les conditions décrites au verso du présent document.
- · C'est une question simple qui aurait pu être posée par téléphone mais qui implique une réponse écrite.
- · Le CRIDON LYON se réserve le droit de transformer la commande en produit « Medium » ou « Expert » dès lors que la question s'avère d'une complexité nécessitant notamment l'intervention de juristes consultants de différents domaines. Il en est également ainsi lorsque que la question est accompagnée d'abondantes annexes nécessitant un examen préalable à la réponse.

LA SOLUTION ADAPTÉE POUR

- · Vous n'avez pas le temps de chercher la réponse à un problème a priori simple et/ou ne disposez pas d'une base documentaire adaptée vous permettant d'effectuer cette recherche.
- · Vous avez besoin d'une réponse rapide pour permettre l'avancement d'un dossier plus complexe. Exemple : taux de TVA applicable à une typologie d'opération, validation de l'absence d'obligation de réaliser une formalité préalable...
- Vous êtes seul, ne disposant pas des ressources ou des compétences pour répondre à une question simple ou sur un domaine inconnu.

BÉNÉFICES ATTENDUS

- · Une réponse écrite fournie dans un délai extrêmement court, qui peut être adressée facilement à un tiers (client, confrère, avocat...).
- · Une alternative au questionnement par téléphone, pour lequel il n'y a pas délivrance d'une consultation écrite.
- · Une solution idéale en cas de situation de mobilité (mobile, tablette).



POUR ALLER PLUS LOIN

- · Question « Initiale » téléphonique (sans écrit)
- · Question « Medium » écrite
- · Bouquet documentaire
- · Base des consultations CRIDON LYON



LE PLUS CRIDON LYON

· Votre consultation est adressée directement par email, disponible en permanence dans votre espace personnel et accessible dans votre moteur de recherche CRIDON LYON

2 JOURS OUVRÉS - ÉCRIT

COMMENT OBTENIR VOTRE RÉPONSE?

S'agissant d'une commande « Initiale », la question posée ne doit pas proposer plusieurs hypothèses à traiter ou faire intervenir différentes matières du droit. C'est le meilleur moyen de vous assurer que vous avez choisi le mode de consultation le plus adapté à vos besoins.

- · Assurez-vous d'être connecté à votre espace personnel CRIDON LYON (saisie et validation de vos identifiant et mot de passe).
- Connectez-vous à la rubrique: <u>consulter un expert juridique</u>, choisissez le type de consultation qui vous convient (ici matérialisé par le pictogramme fusée).

Dans la rubrique **Ma question**, vous êtes invité à:

- 1 choisir la matière (domaine du droit) afférant à votre question dans le menu déroulant (zone obligatoire).
- 2 puis choisissez une compétence (facultative).
- 3 renseignez la zone « objet de la question et/ou référence de dossier ». Cette zone vous permet notamment d'indiquer les références de votre dossier Étude.
- **4** dans la zone <u>Votre question</u>, il vous suffit de saisir votre question aussi simplement que vous le feriez dans un traitement de texte.
- **5** lorsque vous avez terminé, il vous suffit de cliquer sur le bouton **envoyer ma question.**
- 6 vous recevrez un accusé de réception de votre question par email.
- 7 si la question est transformée en un produit différent (« Medium » ou « Expert » par exemple), vous recevrez un message d'information au plus tard le lendemain matin. Vous recevrez en complément un nouvel email vous signifiant la date de mise à disposition de la consultation ainsi que le nom du juriste consultant en charge de votre consultation.
- **8** vous serez informé par email de la mise à disposition de votre consultation sur votre espace personnel <u>accéder à mon compte</u>, rubrique <u>Mes questions</u> où elle sera désormais disponible en permanence, ainsi que les pièces jointes éventuelles.
- **9** vos questions sont aussi accessibles à toutes les personnes de l'Étude disposant d'un code d'accès (notamment via le moteur de recherche).







